

Inscrit au barreau de Paris depuis 27 ans, Stéphane Bonifassi se spécialise dans la défense pénale en matière économique et financière ainsi que dans le recouvrement d'avoirs détournés. Il connaît bien les questions d'entraide judiciaire et d'extradition mais aussi, pour venir au soutien des victimes de crimes économiques, les questions de saisie d'actifs, d'organisation d'insolvabilité par le biais de structure offshore, d'immunités souveraines, ...

Sa connaissance approfondie des procédures au carrefour du droit pénal et du droit civil ainsi que des procédures correspondantes à l'étranger le désigne pour les contentieux complexes en matière de criminalité économique. Il a par exemple été actif dans un contentieux pénal majeur lié à l'affaire Madoff et ayant des ramifications dans de nombreux pays. Il a également été actif dans des dossiers majeurs de corruption internationale en France.

Stéphane Bonifassi est salué « pour ses succès dans les affaires transnationales » et « sa capacité à expliquer le cadre juridique français » souligne le classement Chambers Europe White Collar Crime 2017.

Who's Who Legal l'a également présenté en ces termes : « Une figure du Barreau parisien » et a ajouté « un praticien exemplaire qui connaît parfaitement son métier ».

Il a reçu en 2015 et en 2016 une plume d'or remise par les Plumes de l'Economie & du Droit pour un article paru chacune de ces années dans le Monde sur la corruption internationale.

En 1994, il a été élu 1<sup>er</sup> secrétaire de la conférence des avocats au barreau de Paris.

Parlant couramment anglais, Stéphane Bonifassi a été président de la commission de droit pénal de l'Union internationale des avocats (UIA) et « co-chair » de la commission « business crime » de l'International bar association (IBA).